

**DECISIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ENFANCE ET JEUNESSE (EnJeu)**

**Séance du 27 septembre 2023 à Perroy**

**Préavis N° 07-2023**

**Demande de crédit d'investissement pour la mise en place d'un plan de classement fonctionnel**

**Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse**

- Dans sa séance du 27 septembre 2023 ;
- Vu le préavis du Comité de Direction ;
- Entendu le rapport de la Commission des Finances ;
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis n°07-2023 Demande de crédit d'investissement pour la mise en place d'un plan de classement fonctionnel ;
- D'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 19'300.- TTC en faveur de la mise en place d'une stratégie en matière de gestion et de conservation des documents papier et électronique, d'imputer ce montant sur le compte d'investissement et d'autoriser le Comité de Direction d'amortir ce montant sur 5 ans, dès l'année de la fin du mandat.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 19 juin 2023.

*Objet soumis à référendum*

**Préavis N° 08-2023**

**Demande de crédit complémentaire pour solder la dette organisationnelle au sein du bureau administratif de l'Association Enfance & Jeunesse**

**Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse**

- Dans sa séance du 27 septembre 2023 ;
- Vu le préavis du Comité de Direction ;
- Entendu le rapport de la Commission de Gestion ;
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

### Décide

- D'adopter le préavis N° 08-2023 Demande de crédit complémentaire pour solder la dette organisationnelle au sein du bureau administratif de l'Association Enfance & Jeunesse ;
- D'accorder au Comité de Direction un crédit complémentaire au budget 2023 de CHF 50'000.- TTC pour solder la dette organisationnelle de l'Association Enfance et Jeunesse et d'imputer les comptes suivants :
  - 500.3080.00 Personnel facturé par tiers ;
  - 730.3080.10 Personnel facturé par tiers ;
  - 512.3080.00 Personnel facturé par tiers ;
  - 520.3080.00 Personnel facturé par tiers.
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 19 juin 2023.

*Objet soumis à référendum*

### Préavis N° 09-2023

**Demande de crédit pour le cofinancement d'une analyse mobilité lié au projet de nouvel espace de vie enfantine dans le quartier du Maupas**

### Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 27 septembre 2023.
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

### Décide

- D'adopter le préavis N° 09-2023 Demande de crédit pour le cofinancement d'une analyse mobilité du projet de nouvel espace de vie enfantine dans le quartier du Maupas ;
- D'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 10'000.- TTC pour le cofinancement de l'analyse mobilité du quartier Maupas, à Rolle ;
- D'autoriser le Comité de Direction à amortir les montants qui ont lieu d'être amortis sur une année, dès la fin de l'étude ;
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 19 juin 2023.

*Objet soumis à référendum*

### Préavis N° 10-2023

## Demande de crédit pour une installation solaire photovoltaïque sur la toiture du Martinet F – système ajouté au Martinet D

### Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 27 septembre 2023.
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

#### Décide

- D'adopter le préavis N° 10-2023 Demande de crédit pour une installation solaire photovoltaïque sur la toiture du Martinet F système ajouté au Martinet D ;
- D'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 67'000.- TTC pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le site du Martinet (Rolle) ;
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes ou l'emprunt ;
- D'autoriser le Comité de Direction à amortir les montants qui ont lieu d'être amortis, dès clôture du préavis, sur la durée d'amortissement du bâtiment F, soit jusqu'en 2031.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 26 juin 2023.

*Objet soumis à référendum*

### Préavis N° 11-2023

## Demande de crédit pour l'ouverture d'une nouvelle crèche de 22 places sur la commune de Luins

### Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 27 septembre 2023.
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

#### Décide

- D'adopter le préavis N° 11-2023 Demande de crédit pour l'ouverture d'une nouvelle crèche de 22 places sur la commune de Luins ;
- D'accorder au Comité de Direction un investissement de CHF 101'000.- TTC destiné à l'aménagement des espaces intérieurs de la crèche de Luins et d'autoriser la Comité de Direction à amortir ce montant sur 10 ans, dès la clôture des travaux ;

## Conseil Intercommunal

- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes ou l'emprunt pour l'investissement.

Adopté par le Comité de Direction par voie de circulation le 21 août 2023 et protocolé lors de sa séance du 28 août 2023.

Objet soumis à référendum

### Préavis N° 12-2023

## Demande de crédit complémentaire au budget 2023 pour l'engagement d'un-e auxiliaire dédiée aux transports scolaires

### Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 27 septembre 2023.
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

#### Décide

- D'adopter le préavis N° 12-2023 Demande de crédit complémentaire au budget 2023 pour l'engagement d'un-e auxiliaire dédiée aux transports scolaires ;
- D'accorder au Comité de Direction à engager un-e auxiliaire pour un montant total de CHF 8'951.- impacté dans le compte 733 Dully La Petite Poste (sous-compte à créer) ;
- D'autoriser la Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes.

Adopté par le Comité de Direction par voie de circulation le 21 août 2023 et protocolé lors de sa séance du 28 août 2023.

Objet soumis à référendum

La Présidente



Dominique Perren



La Secrétaire



Christine Parmelin

Le référendum doit être annoncé par écrit à la Préfecture du District de Nyon dans un délai de **dix jours** (art. 110 al.1 et suivants LEDP). Si la demande de référendum satisfait aux exigences, le Préfet prendra formellement acte de son dépôt, autorisera la récolte des signatures, scellera la liste et informera le comité du nombre minimum de signatures requis; le titre et le texte de la demande de référendum seront affichés au pilier public des communes membres (art. 110 al.3 et suivants LEDP). Le délai de récolte des signatures sera de **30 jours dès l'affichage de l'autorisation de récolte des signatures prévu à l'art. 110 al.3 LEDP** (art. 110a al.1 et suivants LEDP). Enfin, si le délai référendaire court durant les jours de **Noël, de Nouvel An ou de Pâques, il sera prolongé de 5 jours**. Si ce délai court pendant la période allant du **15 juillet au 15 août, il sera prolongé de 10 jours** (art. 110a al. 1 et 105 1bis et 1ter par analogie).